

## Lauréat du premier appel à projets du PPR autonomie

Le projet COMPAC - Approches comparées des politiques de l'autonomie

Durée: 60 mois

Budget financé: 1 258 976 €

M. Philippe Martin, Université de Bordeaux

Le projet COMPAC répond aux deux axes du défi 2 du PPR Autonomie. Il a pour objet d'une part, d'explorer de manière approfondie et de comparer différents systèmes nationaux de politique de l'autonomie ou de long term care (Allemagne, Canada, Chine, Espagne, Finlande, Hollande, Italie, Japon, Royaume-Uni, Suède), et d'autre part, d'étudier de manière fine et ciblée certains arrangements territoriaux et dispositifs locaux observables en France. Il vise tout particulièrement à questionner les catégories établies de l'action publique, les paradigmes opérants, les typologies existantes en matière de « welfare régimes » dans les différents pays mentionnés, ainsi que l'agencement local des politiques publiques à l'échelle de quelques départements français. Sur ce point, le projet s'attachera à étudier et comparer plusieurs organisations territoriales et leurs répercussions sur les systèmes d'acteurs et pratiques professionnelles. Intégrée dans cette analyse des systèmes locaux, l'approche des parcours des personnes demandeuses (parcours d'aide et parcours biographique) sera également mobilisée afin de saisir les logiques d'ajustement entre offre et demande d'intervention.

Porté par cinq laboratoires universitaires français (COMPTRASEC, PASSAGES, CED, ARENES, BPH) et un consortium international de chercheurs, le projet favorisera plusieurs entrées disciplinaires (droit, sociologie, sciences politiques, économie, démographie, psychologie, géographie) et différentes méthodes d'investigation, organisées autour de 3 workpackages. Le WP1 « analyser les catégories de l'action publique dans le champ des politiques de la vieillesse et du handicap » réalisera, par une approche socio-historique multi-située, une généalogie comparée des catégories qui ont fondé et structuré les politiques nationales de la vieillesse et du handicap. Le WP2 « étude comparée des modèles d'organisation des systèmes de protection sociale vis-à-vis de la perte d'autonomie » s'attachera à identifier les formes de solidarité sociale mobilisées dans les différents systèmes nationaux, leur articulation avec le niveau local dans des logiques de décentralisation plus ou moins affirmées et à typer les niveaux, les rôles et les modes d'organisation des prestations sociales dans différents contextes nationaux. Le WP3 « étude des agencements locaux, des logiques territoriales dans la construction de l'offre de services en France » s'attachera à comparer plusieurs organisations départementales françaises, à relever les niveaux effectifs de territorialisation des politiques de l'autonomie et à en identifier les principaux enjeux, à analyser les cadres d'intervention des équipes professionnelles dans l'articulation avec les besoins d'intervention des populations demandeuses. Le projet associera et fera dialoguer différentes méthodes d'analyse et de recueil de données : analyses documentaires et lexicographiques, analyses secondaires de données sociales nationales et locales, mises en cartes, analyse qualitative par entretiens semi-directifs et biographiques auprès de différents profils d'acteurs (élus locaux, responsables administratifs et territoriaux, professionnels du travail social, demandeurs et familles), observations de type ethnographique. Les livrables produits seront de différentes formes mêlant productions académiques et outils techniques (glossaires, monographies, rapports de recherche, synthèses et working papers, fiches techniques et guides de bonnes pratiques à usage des milieux professionnels).





